



Depuis plusieurs mois, il existe un malaise évident chez les conducteurs de train et l'encadrement instructeur.

D'après nos informations, c'est environ 400 conducteurs qui désirent changer d'orientation professionnelle, soit en interne ou vers le secteur privé.

La direction s'en inquiète, les syndicats aussi, pour tant l'un d'eux a accepté le principe d'un préavis d'un an pour cette seule corporation. La direction a pris des mesures pour que l'inscription à des examens internes ne puisse se faire, on applique une réglementation interne.

On peut encore ajouter l'imposition d'un bilinguisme assez pointu, alors que l'on peut faire mieux, avec plus de sécurité et pour moins cher. Nous avons d'ailleurs demandé l'avis de la commission européenne sur le sujet. Concernant le préavis, la directive CE 2007/59 prévoit la possibilité de mettre en place des mesures afin de pouvoir amortir la formation des conducteurs, et d'empêcher la concurrence d'attirer ce personnel à moindre coût. Nous pouvons le comprendre, mais il ne faut alors pas bloquer des personnes qui souhaitent changer de métier.

Ayant beaucoup de retours de terrain, nous avons décidé de faire une enquête basée sur les mêmes critères que l'enquête réalisée par la S.N.C.B. Et cela sur insistance de la commission spéciale Buizingen suite à l'accident. Cela permet d'établir une ligne de conduite adoptant toute une série de mesures visant à améliorer les choses.

Il y a eu des avancées jusqu'en +/- 2014, ensuite, le « soufflé est retombé », la direction n'arrive pas à corriger les problèmes.

Nous avons donc interrogé un bon pourcentage de conducteurs et d'instructeurs francophones, afin d'avoir un bon cadastre de la situation actuelle.

Devant les résultats, nous ne sommes pas surpris de la volonté actuelle de beaucoup à vouloir changer de métier ! Ce sont sans doute les vraies raisons de ce phénomène : avenir incertain, salaires et avantages en berne, contraintes en augmentation, sécurité toujours défaillante etc...

Afin de vous faire une bonne idée de la situation, nous publions donc les résultats de cette enquête. Nous en profitons pour remercier toutes les personnes qui ont répondu aux questions, même si tout est anonyme, nous avons quand même ressenti quelques craintes vis-à-vis de la hiérarchie.

Rien que cela, est symptomatique du climat actuel, la pression semble bien présente.

Enquête sur la charge psychosociale des conducteurs et instructeurs

1^{er} axe, la sécurité :

A- Les règles de sécurité sont-elles toujours respectées ?

B- Votre équipement de sécurité est-il suffisant ?

C- Pensez-vous que les conditions de travail actuelles, impactent la sécurité ?

Le score obtenu : (CT : Conducteur train / SCTI : Sous-chef de secteur technique instruction => Instructeur)

- 5.25 pour les CT et 2.64 pour les scti
- 6.40 pour les CT et 5.75 pour les scti
- 6.23 pour les CT et 4.50 pour les scti

Score moyen pour l'axe 1 → 60% sont satisfaits chez les CT et 43% chez les scti

C'est un point inquiétant, 40% estiment que la sécurité ferroviaire et leur propre sécurité n'est pas assurée. Ici le manque de moyens se fait sentir et aussi les nombreux incidents et accidents. Il y'a aussi une réglementation très complexe et le fait de ne pas avoir de système pour rattraper une éventuelle erreur.

2^{ème} axe, prendre du plaisir au travail :

A - prenez-vous du plaisir au travail ?

B- vous sentez-vous heureux dans votre travail ?

C- ressentez-vous l'insécurité de l'emploi ?

D-êtes-vous satisfait de votre salaire ?

E-comment voyez-vous votre évolution au sein de l'entreprise ?

Le score obtenu :

- 6 pour les CT et 5.6 pour les scti
- 6.5 pour les CT et 5.6 pour les scti
- 4.9 pour les CT et 5.1 pour les scti
- 5.1 pour les CT et 4.8 pour les scti
- 4.7 pour les CT et 3.8 pour les scti

Score moyen pour l'axe 2 → 54% sont satisfaits chez les CT et 50% chez les scti

Cela veut dire que la moitié du personnel ne prend pas de plaisir à travailler, avec la perte de confiance, et le manque de vision stratégique pour l'entreprise.

3^{ème} axe, récupération et charge de travail

- A- Eprenevez-vous le besoin de récupérer ?
- B- Vous laisse-t-on le temps nécessaires pour vos tâches ?
- C- Le rythme de travail est-il correct ?

Le score obtenu :

- 6.8 pour les CT et 7.25 pour les scti
- 5.4 pour les CT et 4.4 pour les scti
- 5.1 pour les CT et 5.4 pour les scti

Score moyen pour l'axe 3 → 58% pour les CT et 57% pour les scti

Le besoin de souffler augmente malgré les différentes mesures prises, le manque en personnel y est pour beaucoup.

4^{ème} axe, le harcèlement

- A- Vous sentez-vous harcelés dans le cadre de votre travail ou votre lieu de travail ?
- B- Etes-vous soutenus par votre hiérarchie ?

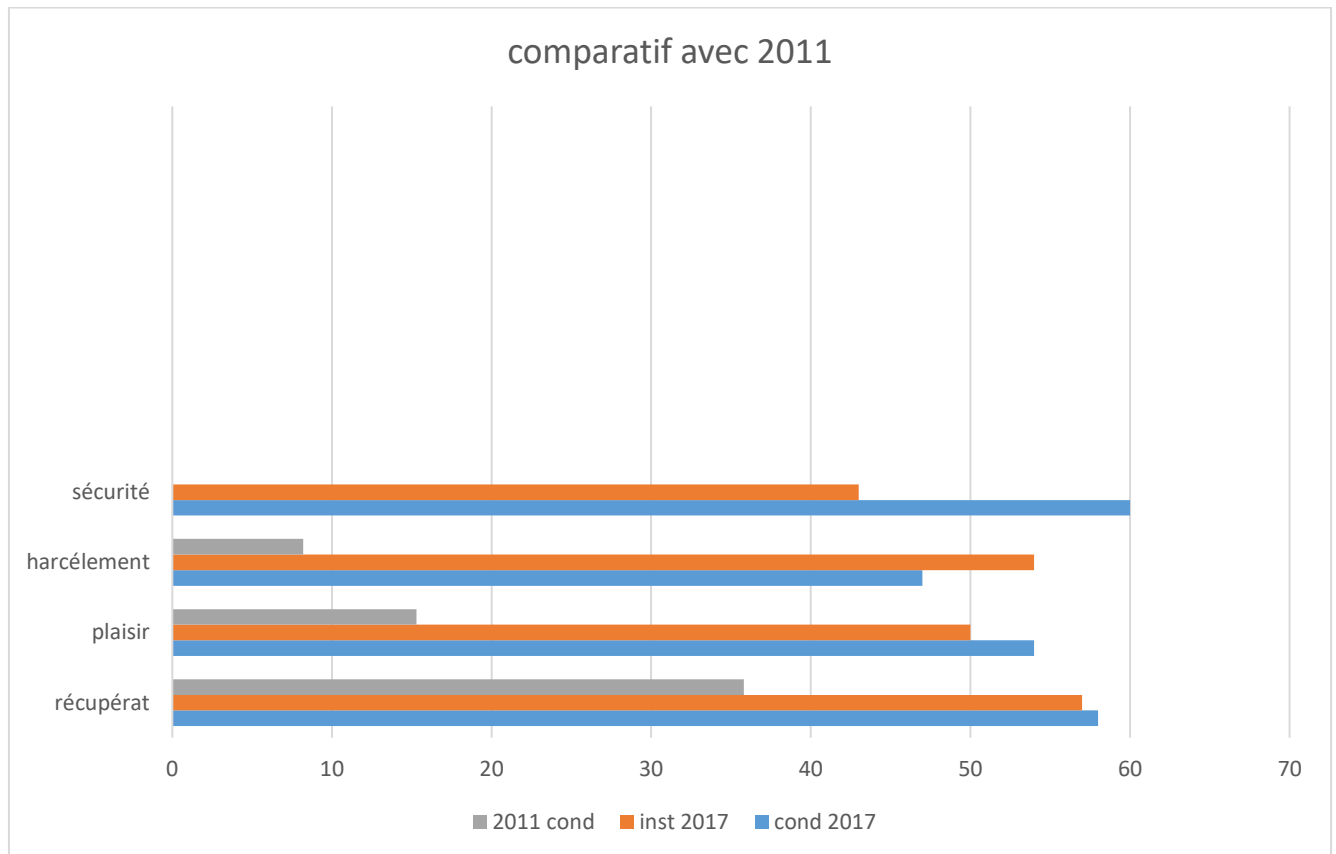
Le score obtenu :

- 3,7 pour les CT et 7.4 pour les scti
- 5.8 pour les CT et 5 pour les scti

Score moyen pour l'axe 4 → 47% des CT et 54% pour les scti

D'une manière ou d'une autre, le harcèlement ou pression subie est en forte augmentation.

Graphique comparative avec échantillonnage



Dans le harcèlement est inclus la pression de la hiérarchie, l'insécurité de l'emploi, la pression des réglementations changeantes, le manque de vision pour l'avenir, l'évolution au sein de l'entreprise.

Manque de plaisir au travail, il y a le plaisir à travailler, mais aussi la notion de se sentir bien dans l'entreprise.

Récupération sur 2 axes, le besoin de souffler, et le rythme de travail.

Sécurité, le pourcentage correspond au manque de sécurité, par rapport au respect des procédures, à l'équipement et à l'impact des conditions de travail sur la sécurité globale.

La question sécurité n'avait été posée lors de l'enquête psychosociale, le comparatif n'est donc pas possible, néanmoins le score est révélateur du chemin à parcourir pour arriver au top.